



Paulhan le 25-03-2024

VILLE
DE **CONSEIL MUNICIPAL du 3 Avril 2024 à 18 h 30**
PAULHAN Salle du Conseil Municipal
34230
ORDRE DU JOUR :

Compte rendu de la délégation de signature et des décisions de Monsieur le Maire

- 1) Approbation du compte financier unique
- 2) Affectation du résultat : Commune
- 3) Budget primitif : Commune
- 4) Vote des taux d'imposition communaux
- 5) Autorisation de programme et crédits de paiement
- 6) Adoption du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées au cours de l'année 2023
- 7) Attribution des subventions aux associations
- 8) Demande de subvention amendes de police auprès du Conseil Départemental – Travaux d'aménagement de la voirie et du réseau pluvial rues du Ballast et des Amandiers
- 9) Demande de subvention auprès du Conseil Départemental – Travaux d'aménagement de la voirie et du réseau pluvial des rues du Ballast et des Amandiers
- 10) Demande de subvention -Hors Programme – FAIC 2024 -Travaux d'aménagement de la voirie et du réseau pluvial des rues du Ballast et des Amandiers
- 11) Demande de subvention dans le cadre du fonds vert – école DOLTO
- 12) Demande de subvention auprès d'Hérault Energies – Installation de brasseurs d'air – école F.Dolto
- 13) Demande de financement auprès du Conseil Départemental - Création d'un terrain de Football A8
- 14) Demande de financement auprès du Conseil Régional - Création d'un terrain de Football A8
- 15) Demande de financement auprès de l'agence nationale du sport - Création d'un terrain de Football A8
- 16) Demande de financement auprès de la fédération française de football - Création d'un terrain de Football A8
- 17) Appel à manifestation d'intérêt « La Région vous protège » - Investir pour renforcer les polices municipales afin de favoriser la tranquillité publique au quotidien
- 18) Rénovation du Poste et modernisation du service Police Municipale - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental
- 19) Adoption d'un avenant à la convention de partenariat pour l'accueil et l'organisation de spectacles
- 20) Budget participatif – Validation des projets retenus par les Paulhanais
- 21) Commune de Paulhan/agence immobilière « REZO'CO » -Renouvellement du bail dérogatoire
- 22) Approbation du Pacte financier et fiscal de la Communauté de communes
- 23) Protection de l'environnement - contrat avec ALCOME - responsabilité élargie des producteurs
- 24) Attribution d'une subvention dans le cadre du plan rénovation façades
- 25) Modification du tableau des effectifs – création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine titulaire temps non complet (32/35^{ème})
- 26) Instauration du permis de démolir
- 27) Instauration de l'obligation de Déclaration Préalable pour les clôtures
- 28) Adoption d'une convention relative aux modalités de participation financière aux travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public par un fonds de concours avec Hérault Energies



Le Maire : Claude VALERO